



COMPTE RENDU DE REUNION

Date : Mardi 4 octobre 2022

SERVICE : CONSEIL DE VIE SOCIALE

Numéro du compte rendu : 3

Rapporteur : Audrey PITHON

PRÉSENTS :

- Mme GOURDON Marie-Thérèse,
- Monsieur DELAUNAY Gérard,
- Madame ANGEBAULT Marie-Paule,
- Monsieur MAUGET Henri,
- Madame GRATON Roselyne,
- Mme MARTIN Dominique,
- Mme VINCENT Sonia,
- Mme REY Noéline,
- Mme ONILLON Marie-Line,
- Madame DUPE Nathalie,
- Madame JARRY Magalie,
- Madame PITHON Audrey,
- Madame DOUCHET Nathalie,
- Monsieur POIRIER Jean-François.

ABSENTS :

- Madame BANCHERAULT Gilberte,
- Madame DILE Annabelle,
- Madame ROYER Stéphanie.

A l'ordre du jour :

- 1 – Fiches d'évènements indésirables,
- 2 – Retour sur la Journée des Familles,
- 3 – Point sur les tensions RH,
- 4 – Point sur les travaux de l'Accueil de Jour,
- 5 – Questions diverses.

1 – Fiches d'évènements indésirables

Vous trouverez en pièce-jointe le récapitulatif des **fiches d'EVI** depuis la dernière réunion soit le 14/06/2022 avec les conséquences et les actions mises en place pour éviter ces évènements.

En ce qui concerne les fiches « circuit du linge », Mr POIRIER souhaite indiquer que les locaux de notre prestataire extérieur ont connu un incendie cet été ce qui a provoqué quelques soucis sur notre gestion du linge. En effet, nous devons réaliser seul la gestion de tous le linge (y compris tenues du personnel, draps ...). A ce jour, ce prestataire n'est pas complètement remis en service.

Un membre famille demande le nombre de tenue dont dispose un salarié ?

7 tenues sur un roulement de 15 jours (4 tenues sur place et 3 chez le prestataire extérieur en lavage). Pour les professionnels non titulaires, les tenues sont non nominatives et lavées par l'établissement. Nous avons connu d'ailleurs quelques difficultés cet été car nous n'avions pas assez de tenues par rapport au nombre de remplaçantes. Nous avons donc racheté des tenues supplémentaires.

En ce qui concerne les fiches sur les soucis avec les portes SAS, cela se passe mieux maintenant. Les portes restent fermées les week-ends et il n'y a pas de souci particulier. Mr Poirier indique que nous allons prochainement les refermer en semaine également pour éviter que certains résidents partent.

2 – Retour sur la Journée des Familles

La Journée des familles s'est déroulée ce samedi 1^{er} octobre à la salle du relais du bois au Pin-en-Mauges sur le thème « Années folles, Cabaret, Charleston ».

Mme GOURDON Marie-Thérèse, membre du CA de l'Association, souhaite remercier le personnel pour le travail réalisé, l'ambiance fournie et la présence des familles, des résidents, des bénévoles ... Ce fut un très joli moment convivial.

Mr POIRIER Jean-François tient à préciser que l'organisation de cette journée demande beaucoup de travail pour les salariés, notamment pour l'équipe animation. Nous sommes ravis d'avoir pu compter sur l'aide des bénévoles et des professionnels pour avoir descendu et remonté les résidents, débarrasser la salle ... Cela nous a permis de pouvoir commencer l'apéritif dès 12h00 et ainsi ne pas finir trop tard car les résidents sont vite fatigables. La journée s'est déroulée sans « fausse note » : un repas très bon (merci aux équipes cuisines car cela demande aussi beaucoup de travail), une animation avec des chanteuses expérimentées, une magnifique décoration ...

Un grand MERCI à toutes et tous pour ce moment convivial très apprécié de tous.

3 – Point sur les tensions RH

Comme prévu, la période estivale n'a pas été simple à passer et les équipes sont fatiguées.

En ce qui concerne l'équipe hygiène des locaux, Mr Poirier explique que nous avons la chance de pouvoir compter sur des jeunes motivés du Pin-en-Mauges et des environs, âgés de 17-18 ans et qui viennent chaque année voir même en renfort les week-ends et durant les vacances scolaires.

En ce qui concerne l'équipe soins, le mois de juillet s'est bien passé puis à partir de la mi-août jusqu'à la mi-septembre, très compliqué. Trois CDD n'ont pas terminé leurs contrats en réalisant un abandon de poste une quinzaine de jour avant la date de fin. En conséquence, désorganisation du travail, nous avons fait appel à des intérimaires ou nous avons dû faire revenir des salariés pour pallier à ces absences et que la prise en charge des résidents reste inchangée mais les équipes en place s'épuisent. Il faut tout de même noter que nous avons gardé deux jeunes en contrat, elles souhaitent se former sur 2023.

Les tensions RH sont bien présentes, nous n'avons peu voire pas de candidature, la concurrence avec le service public est rude. A titre d'exemple, Mr Jean-François Poirier indique avoir eu 3 démissions d'infirmières sur l'Institut cette année pour aller dans le public où le salaire et/ou la prime à l'embauche sont très intéressantes.

Les fédérations travaillent pour que les salaires du privé soient annexés au public en augmentant les indices et/ou les valeurs de points. Nous espérons avoir les financements en janvier 2023 pour cela. En effet, il faut avoir conscience que les indices et les valeurs de points des salariés sont gelés depuis 10 ans, aucune augmentation annuelle pour suivre le coût de la vie. Certaines fonctions se retrouvent avec un salaire qui pourrait être inférieur au SMIC, nous devons donc régulariser cela sur leurs bulletins. Les fédérations parlent d'une augmentation de la valeur du point de 3,5 % (sachant que pour récupérer les 10 années, il faudrait que celle-ci soit d'environ 15%).

4 – Point sur les travaux de l'Accueil de Jour

Pour rappel, l'accueil de jour actuellement présente au sein de l'EHPAD va prochainement déménager direction la maison de associations, place de l'église au Pin-en-Mauges (anciennement lieu d'accueil des sœurs qui sont à l'origine de la création de la maison de retraite).

Pour ce faire, de nombreux travaux sont en cours de réalisation au sein de l'association. A ce jour, nous sommes sur les finitions (peinture ...). Nous connaissons un peu de retard sur le rétroplanning suite à un retard du plaquiste. Nous espérons pouvoir réaliser les portes ouvertes de ce nouveau lieu de vie en janvier 2023 à l'occasion des vœux de l'Association Sanitaire et Sociale.

Mr Poirier indique avoir fait le choix avec l'Association de déménager l'Accueil de Jour dans ces nouveaux locaux car ce lieu est plus grand, plus fonctionnel et ouvert sur la place de l'église et le village du Pin-en-Mauges. Il ne risque pas de fermer en cas de cluster à l'EHPAD.

Il précise que nous restons sur la même capacité d'accueil qui est de 6. A ce jour, notre « taux de remplissage » doit être d'environ 70 à 75 %. Ce n'est pas un service très rentable puisque 50 % du tarif passe dans la prise en charge du transport. En effet, il faut noter que le financement est le même dans les grandes villes que dans les endroits ruraux (à la différence, le coût du trajet aller/retour n'est pas semblable). Cependant, bénéficier d'un accueil de jour est une chance pour les résidents qui peuvent voir un tremplin entre accueil de jour, hébergement temporaire et hébergement permanent.

En ce qui concerne la salle d'accueil de jour actuelle, nous aimerions en faire une salle de réunion « polyvalente ».

5 – Questions diverses

➤ Inflations en cours

Un membre famille demande si certaines pénuries ont des conséquences sur l'établissement ?

Mr Poirier indique que pour le moment non. Nous essayons de nous fournir au maximum localement. Cependant, il est effectivement annoncé des pénuries alimentaires sur les œufs, poulets, sauces, moutarde ... (les mêmes que celles annoncées aux particuliers).

Mr Poirier souhaite également revenir sur les coupures d'électricités annoncées prochainement. L'établissement est équipé d'un groupe électrogène qui peut prendre le relais avec une autonomie de 48 heures donc cela ne devrait pas poser de problème. Sachez également que nous avons la chance de pouvoir choisir notre mode de chauffage puisque nous sommes équipés d'un bruleur gaz et d'un bruleur fioul. Ainsi nous pouvons jongler entre l'un ou l'autre en fonction des tarifs en vigueur. Suite aux augmentations, l'Etat a décidé de mettre en place un bouclier tarifaire pour les EHPAD.

A ce sujet, un membre famille demande s'il est question de chauffer l'établissement à 19°C ?

Mr Poirier précise que le sujet n'a pas été abordé. Il paraît difficile de mettre cela en place. Les résidents sont déjà « frileux » et il paraît compliqué de mettre certaines pièces à une température qui peut être différente de celles des chambres.

➤ Taux de remplissage de l'EHPAD

Mr Jean-François POIRIER souhaite rappeler qu'il a décidé, en accord avec l'association, de geler 5 chambres au sein de l'établissement à cause des tensions RH actuelles associées à la dépendance des résidents qui diminuent. Cette décision va mettre en difficulté le budget de l'établissement cependant la prise en charge des résidents présents sera meilleure et l'épuisement du personnel diminué. Heureusement, l'EHPAD détenait une réserve économique pour faire face à ces années plus compliquées.

Il faut noter que sur l'année 2020, l'Etat avait aidé les établissements pour faire face à la chute des taux d'occupations. Même chose en début d'année 2021 puis plus rien.

➤ Goûter

Un membre famille demande plus d'explication sur la suppression des goûter ?

En effet, il a été pris la décision de le remplacer (sauf pour le quartier de l'Instant) par un temps d'hydratation car constat était fait que les résidents avaient moins d'appétit au dîner.

➤ Antenne télévision

Un membre famille demande quand les télévisions seront réparées ?

Certaines télévisions ne fonctionnent plus depuis le vendredi 30 septembre. Nous avons fait venir le prestataire extérieur qui a commandé une nouvelle pièce pour réparer la panne constatée. A ce jour celle-ci n'est pas encore reçue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

La prochaine réunion est fixée au mardi 6 décembre 2022 à 15h00.

Roselyne GRATON
Présidente du Conseil de Vie Sociale.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the typed name and title.

Aux membres du Conseil de la Vie Sociale

Au Pin-en-Mauges,
Le 20 septembre 2022

Mesdames, Messieurs,

En votre qualité de membre du Conseil de Vie Sociale de la Maison de Retraite « Notre Dame de Bon-Secours » du Pin en Mauges, je vous invite à une réunion :

Le Mardi 4 octobre 2022 à 15h00
Salle à manger à la maison de retraite

Ordre du jour arrêté conjointement avec la Direction :

- 1 – Fiches d'évènements indésirables,
- 2 – Retour sur la Journée des Familles,
- 3 – Point sur les tensions RH,
- 4 – Point sur les travaux de l'Accueil de Jour,
- 5 - Questions diverses.

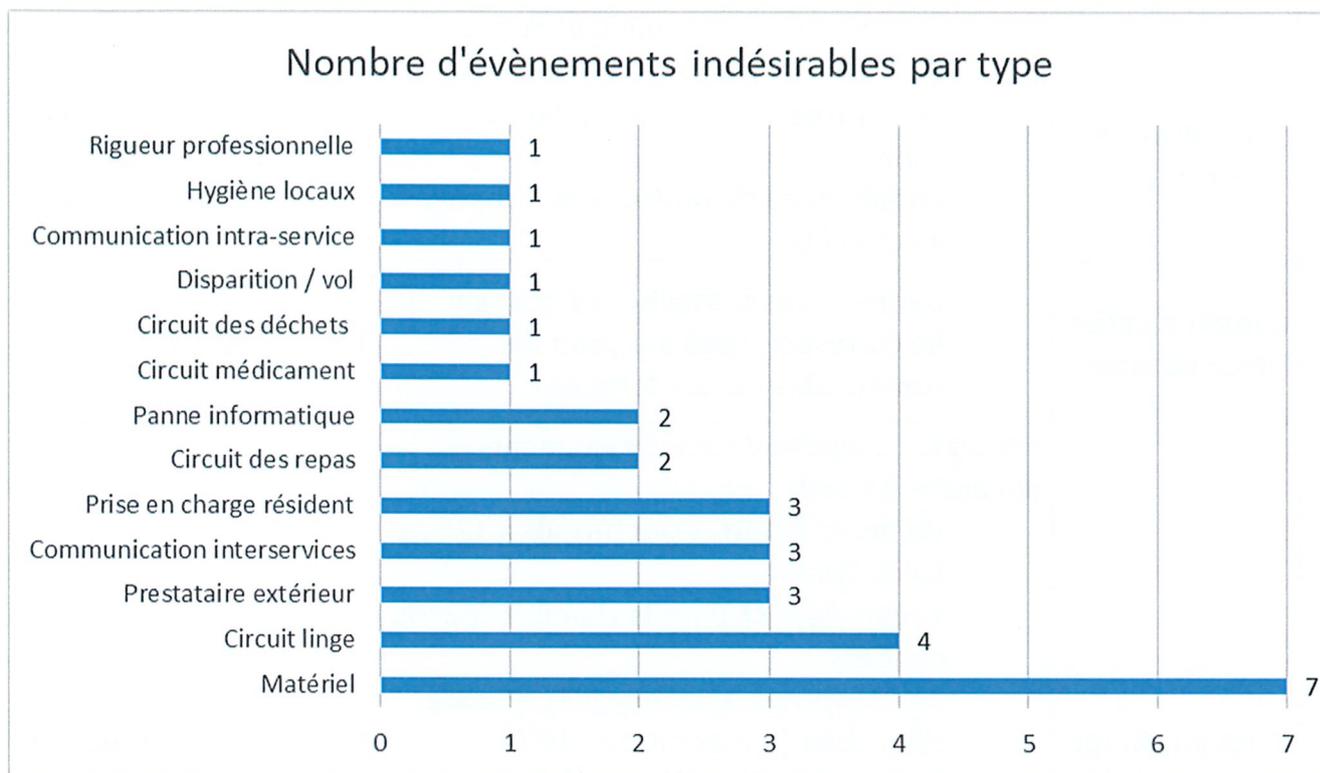
Dans l'attente de cette rencontre, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Roselyne GRATON
Présidente du Conseil de Vie Sociale.



CVS du 4/10/2022

Synthèse des évènements indésirables déclarés depuis le dernier CVS (14/06)



(A noter, certains évènements concernent plusieurs types)

Types	Exemples évènements	Exemples d'actions
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Fuite d'eau robinet de la plonge depuis plus d'un an ; - Résidente qui a appuyé sur l'alarme ascenseur sans être coincée dedans avec intervention des pompiers ; - Porte du sas côté intérieur qui ne se ferme plus (sécurité veilleurs) - Défaut fonctionnement / entretien machine à café ; - Lave-vaisselle (boitier commande défectueux suite projection d'eau ; se met en vidange lors de l'allumage, torchons retrouvés dans le caisson d'aspiration de la hotte du lave-vaisselle, ...). 	Réparations, rappel aux équipes utilisation Gammeo (=logiciel de suivi des problèmes technique), société de dépannage ascenseur informée, protocole machine à café affiché, protection de la commande du lave-vaisselle, protocole utilisation lave-vaisselle à adapter, ...
Circuit du linge	<ul style="list-style-type: none"> - Tenues professionnelles (manques, non descendues en lingerie, stockées en nombre dans des casiers, ...) ; 	Commande de tenues professionnelles supplémentaires, rappels,

	<ul style="list-style-type: none"> - Erreurs dans la distribution du linge résident dans les placards à l'Instant avec résidents retrouvés en pyjama des résidents se retrouvent avec des pyjamas en journée en pensant que c'était un haut de jour. 	placards résidents rerangés, ...
Prestataire extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Ambulanciers ont forcé la porte de SAS de l'entrée (depuis installation du code) ; - Commandes de protections / changes incomplètes. 	Affichages, mise à jour du protocole de commande des changes / échanges avec notre prestataire ROBINEAU, ...
Communication interservices	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison des protections / changes qui ne correspond pas aux produits commandés par les services. 	Idem ci-dessus
Prise en charge résident / circuit des repas / circuit médicament	<p>Contexte : 2 agents de soins manquants le dimanche 14 août :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volets et fenêtres pas fermés à 12h au Soleil Levant ; - Yaourt déposé dans la chambre loin du résident ; - Résidents non accompagnés en salle climatisée (température : 36°C) ; - Menus non adaptés : roulé au fromage ; - Verres du goûter non débarrassés ; - Défaut stock de Blédine malgré des demandes : casse-croute à la place avec risques de fausses routes ; - Retrouvé un plateau petit-déjeuner non donné à la Source datant de 2 jours (café moisi, traitements non donnés). 	Informations en réunions institutionnelles, affichages des consignes, à reprendre en commission restauration, ...